



## Enquête publique relative au Projet de Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN)



Ce programme se compose du Programme fédéral et des Programmes régionaux (A1). Dans le cadre de la Directive européenne sur l'utilisation durable des pesticides 2009/128/CE, une enquête publique commune et coordonnée est organisée du **09.02.2017 au 10.04.2017 inclus**.

Date d'affichage du projet	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
3 février 2017	9 février 2017	Administration communale Bureau technique, rue Bruno 191, 4100 SERAING Le 10 avril 2017 à 9h00.	Collège communal Hôtel de ville place Communale 4100 SERAING

**VOUS ÊTES INVITÉ À DONNER VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS WALLONNES ET COMMUNES PROPOSÉES POUR PARVENIR À UNE UTILISATION DES PESTICIDES COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

Les documents sont consultables à partir du 9 février jusqu'au 10 avril 2017 :

- à l'administration communale, rue Bruno 191 à 4100 SERAING, aux jours et heures suivants, *uniquement sur rendez-vous* auprès de Sophie BARLA (tél. : 04/330.86.07) :
  - le mardi de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30 ;
  - le jeudi de 12 h 45 à 20 h ;
- sur le site internet : <http://www.NAPAN18-22.be>.

Vos observations écrites (signées et datées) peuvent être envoyées, pour le 10 avril 2017 au plus tard, à l'adresse suivante : [NAPAN@health.fgov.be](mailto:NAPAN@health.fgov.be) ou par la poste au Dr Ir Vincent VAN BOL, Coordinateur du Plan Fédéral de Réduction des Pesticides, Bureau 7D227, SPF SPSCAE, Place Victor Horta, 40/10, 1060 SAINT-GILLES (BRUXELLES).

Les réclamations et observations verbales sont recueillies par la conseillère en environnement (Sophie BARLA, tél. : 04/330.86.07), ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet, aux jours et heures mentionnés ci-dessus, sur rendez-vous.

Seraing, le 2 février 2017.

M. le Bourgmestre,

A.MATHOT

